

INSPIREZ... EXPIREZ...

Bagnolet, SEM B1 - avril 2023

L'UNSA GROUPE RATP a été reçue par la Direction après avoir déposé une alarme sur le thème de la qualité de l'air au sein des Enceintes Ferroviaires Souterraines (EFS) impliquant la nocivité des particules fines.

Les agents SEM respirent un air loin d'être pur, mais pour la Direction de l'entreprise, qui brandit des rapports scientifiques comme des totems d'immunité, ce n'est pas si grave.

Le sujet gêne aux entournures. Chacun sait que la pollution est un vecteur de mortalité. La pollution de l'air est responsable de 48 000 décès par an !

La direction dispose du rapport de la cohorte Edgar qui est très éclairant sur l'analyse de la mortalité des agents et ex-agents RATP (période 1980-1999)

La protection des salariés est une obligation indéfectible de la direction.

Une enquête est diligentée par le procureur de la république.

Pour l'UNSA GROUPE RATP, la qualité de l'air est essentielle et aucune approximation n'est tolérable.

L'alarme sociale se conclut donc par un constat de désaccord concernant cette grave problématique.

AVEC UNSA GROUPE RATP LES AGENTS SONT ENTENDUS

www.unsa-grouperatp.fr